

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Maquettes de licence de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) du NCEP, du SUFOM, de l'IPAG et des UFR DSP, LCE, PHILLIA, SEGMI, SITEC, SPSE, SSA et STAPS**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu la délibération n°2025-165 sur les accréditations des mentions de l'offre de formation 2026-2030,
- Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 8 décembre 2025 et des 19 janvier, 23 février et 7 avril 2026 ;
- Vu les maquettes de licence de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les maquettes de licence de l'offre de formation 2026-2031 proposées suivantes :

- DSP :
  - o Licence mention droit ;
  - o Licence mention science politique ;
  - o Licence 1<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [Common law] ;
  - o Licence 1<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [droit allemand] ;
  - o Licence 1<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [droit italien] ;
  - o Licence 1<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [Droits espagnol et latino-américains] ;
  - o Licence 1<sup>e</sup> année mention droit français - droits étrangers [Droit russe et droits d'Europe orientale] ;
  - o Licence 2<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [Common law] ;
  - o Licence 2<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [droit allemand] ;
  - o Licence 2<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [droit italien] ;
  - o Licence 2<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [droits espagnol et latino-américains] ;
  - o Licence 2<sup>e</sup> année mention droit français - droits étrangers [droit russe et droits d'Europe orientale] ;
  - o Licence 3<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [Common law] ;
  - o Licence 3<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [droit allemand] ;
  - o Licence 3<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [droit italien] ;
  - o Licence 3<sup>e</sup> année mention droit français – droits étrangers [droits espagnol et latino-américains] ;
  - o Licence 3<sup>e</sup> année mention droit français - droits étrangers [droit russe et droits d'Europe orientale].
- IPAG :
  - o Licence 3<sup>e</sup> année mention Administration Publique.

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- LCE :

- Licence mention Langues étrangères appliquées ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Allemand] ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Allemand] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Allemand] ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Italien] ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Italien] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et Régionales [Italien] - Convention Sienne ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Italien] ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Portugais] ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Portugais] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères [Portugais] ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales (Anglais) ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère (Espagnol) ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales (Anglais) Enseignement à distance ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère (Espagnol) – Enseignement à distance ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales Anglais ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales Anglais Enseignement à distance ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère Espagnol Enseignement à distance ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère Anglais Enseignement à distance ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère Espagnol ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère Anglais.

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- NCEP :

- Licence 2<sup>e</sup> année mention Etudes politiques ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Etudes politiques.

- PHILLIA :

- Licence mention Arts du spectacle ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention arts du spectacle [théâtre : pratique de la scène] ;
- Licence mention Information et Communication ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Information - Communication ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Information - Communication ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Information - Communication ;
- Licence mention Lettres ;
- Licence mention Philosophie ;
- Licence mention Sciences du langage ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Humanités [Humanités, musique, danse] – Enseignement à distance ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Humanités [Humanités, musique, danse] – Enseignement à distance ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Humanités [Humanités, musique, danse] – Enseignement à distance ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Humanités [Humanités, lettres et sciences humaines] – Enseignement à distance ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Humanités [Humanités, lettres et sciences humaines] – Enseignement à distance ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Humanités [Humanités, lettres et sciences humaines] – Enseignement à distance ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Lettres [Enseignement, Collèges, Lycées] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Lettres [Enseignement, Collèges, Lycées] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Arts du spectacle [Théâtre : pratique de la scène] - Convention avec l'ESAD du TNS de Strasbourg ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures, cultures et écritures numériques;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures et échanges interculturels;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures françaises francophones et comparées,

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Licence 1<sup>e</sup> année mention Philosophie ;
  - Licence 1<sup>e</sup> année mention Philosophie Enseignement à distance;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Lettres Enseignement Collèges Lycées;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures, cultures et écritures numériques;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures, cultures et échanges interculturels;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures françaises francophones et comparées;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Philosophie;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Philosophie - Enseignement à distance;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Lettres Enseignement Collèges Lycées ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures et échanges interculturels ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures françaises francophones et comparées ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Lettres (Parcours préparatoire au professorat des écoles) ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Philosophie - Enseignement à distance ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Philosophie ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Lettres Littératures, cultures et écritures numériques.
- SEGMI :
- Licence mention Economie et gestion ;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Economie et gestion (Gestion et management) ;
  - Licence mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales.
- SITEC :
- Licence mention Sciences pour l'ingénieur.
- SPSE :
- Licence mention Psychologie ;
  - Licence mention Santé et Société ;
  - Licence mention Sciences de l'Éducation et de la formation.

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- SSA :

- Licence mention Administration économique et sociale ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Administration Economique et Sociale (préparation aux écoles de commerce et de management) ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Géographie et aménagement ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Géographie et aménagement ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Géographie et aménagement ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire – Enseignement à distance ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire – Enseignement à distance ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire – Enseignement à distance ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire de l'art] – Enseignement à distance ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire - Histoire de l'art] – Enseignement à distance ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Métiers de l'enseignement - 1er degré] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire [Métiers de l'enseignement - 1er degré] ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Métiers de l'enseignement - 2nd degré] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire [Métiers de l'enseignement - 2nd degré] ;
- Licence 2<sup>e</sup> année Histoire Métiers de l'Histoire ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire [Métiers de l'histoire] ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie [Archéologie] ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie [Préparation aux concours de restaurateur] ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art] – Enseignement à distance ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art] – Enseignement à distance ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art] – Enseignement à distance ;
  - Licence 1<sup>e</sup> année mention Sciences sociales ;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Sciences sociales ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Sciences sociales [Géographie] ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Sciences sociales [Histoire] ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Sciences sociales [Sociologie et économie] ;
  - Licence 1<sup>e</sup> année mention Sociologie ;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Sociologie ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Sociologie ;
- STAPS :
- Licence mention STAPS Activité Physique Adaptée et Santé ;
  - Licence mention STAPS Management du Sport ;
  - Licence mention STAPS Education et motricité ;
  - Licence mention STAPS Entraînement Sportif.
- SUFOM :
- Licence 1<sup>e</sup> année Professorat des écoles ;
  - Licence 2<sup>e</sup> année Professorat des écoles ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année Professorat des écoles.

Après en avoir délibéré :

**Article 1 :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les maquettes de licence du NCEP, du SUFOM, de l'IPAG et des UFR DSP, LCE, PHILLIA, SEGMI, SITEC, SPSE, SSA et STAPS de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance.

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 17

Contre : 11

Abstentions : 3

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les maquettes de licence 1 et 2 mention anthropologie de l'offre de formation 2026-2031 proposées suivantes :

- Licence 1<sup>e</sup> année mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie ;
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie [Pratique musicale et ethnomusicologie] ;
- Licence 2<sup>e</sup> année mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie [Pratique musicale et ethnomusicologie] ;

Après en avoir délibéré :

**Article 2 :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les maquettes de licence 1 et 2 mention anthropologie de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance.

Nombre des membres en exercice : 35  
Pour : 22  
Contre : 4  
Abstentions : 5

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les maquettes de licence 3 mention anthropologie de l'offre de formation 2026-2031 proposées suivantes :

- Licence 3<sup>e</sup> année mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie ;
- Licence 3<sup>e</sup> année mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie ; [Pratique musicale et ethnomusicologie] ;

Après en avoir délibéré :

**Article 3 :**

Le conseil d'administration désapprouve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les maquettes de licence 3 mention anthropologie de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance.

Nombre des membres en exercice : 35  
Pour : 5  
Contre : 23  
Abstentions : 4

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

Considérant qu'il revient au conseil d'administration de se prononcer sur la demande de réduction de 100 Heures équivalent TD (HETD) du volume global des maquettes de licence 3 mention anthropologie de l'offre de formation 2026-2031,

Après en avoir délibéré :

**Article 4 :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, la demande de réduction de 100 HETD du volume global des maquettes de licence 3 mention anthropologie de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance.

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 18

Contre : 9

Abstentions : 5

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Maquettes de doubles licences de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) des UFR DSP, LCE, PHILLIA, SEGMI et SSA**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 8 décembre 2025 et des 19 janvier, 23 février et 7 avril 2026 ;
- Vu les maquettes de doubles licences de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les maquettes de doubles licences de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) proposées suivantes :

- DSP :
  - Double licence 1<sup>e</sup> année mention Droit – mention Science politique [Droit] ;
  - Double licence 1<sup>e</sup> année mention Droit – mention Economie et gestion [Droit] ;
  - Double licence 1<sup>e</sup> année mention Droit - mention Histoire [Droit] ;
  - Double licence 1<sup>e</sup> année mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie [Droit] ;
  - Double licence 1<sup>e</sup> année mention Droit - mention Philosophie [Droit] ;
  - Double licence 1<sup>e</sup> année mention Science politique - mention Droit [Science Politique] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - Histoire [Droit] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - mention Economie et gestion [Droit] [Économie] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie [Droit] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - mention Philosophie [Droit] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - mention Science politique [Droit] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Science politique - mention Droit [Science politique] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit – mention Economie et gestion [Droit] [Économie] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit – mention Histoire [Droit] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit – mention Histoire de l'art et archéologie [Droit] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit - mention Philosophie [Droit] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit - mention Science politique [Droit] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Science politique - mention Droit [Science politique] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- LCE :

- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Espagnol] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Portugais]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Sciences du langage - mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Allemand] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Espagnol] [LLCER [Espagnol]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Italien] [LLCER [Italien]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Espagnol] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Portugais]] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Italien] [LLCER [Italien]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Espagnol] [LLCER [Espagnol]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Espagnol] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Espagnol]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention LLCER [Anglais] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Portugais]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] [LLCER [Anglais]] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Allemand] [LLCER [Allemand]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Allemand] [LLCER [Allemand]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Espagnol] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Espagnol] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Italien] [LLCER [Italien]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Italien] [LLCER [Italien]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Sciences du langage - mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] [LLCER [Anglais]] (LICENCE 3) ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Allemand] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Italien] [LLCER [Anglais]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Espagnol] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Espagnol]] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Espagnol] [LLCER [Espagnol]] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Allemand] [LLCER [Allemand]] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Espagnol] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Espagnol]] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Italien] [LLCER [Anglais]] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Anglais]] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] [LLCER [Anglais]] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Portugais]] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Allemand] [LLCER [Anglais]] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Espagnol] - mention LLCER [Portugais] [LLCER [Portugais]] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Italien] [LLCER [Anglais]] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] - mention LLCER [Espagnol] [LLCER [Anglais]] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Sciences du langage - mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangère et Régionales [Anglais] [LLCER [Anglais]].
- PHILLIA :
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Sciences du langage - mention Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales [Anglais] [Sciences du langage] ;
  - Double licence 1<sup>e</sup> année mention Droit - mention Philosophie [Philosophie] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Sciences du langage - mention Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales [Anglais] [Sciences du langage] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - mention Philosophie [Philosophie] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Sciences du langage - mention Langues, Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales [Anglais] [Sciences du langage] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit - mention Philosophie [Philosophie] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- SEGMI :

- Double Licence 1<sup>e</sup> année mention Droit - mention Economie et gestion [Economie et gestion] [Economie] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Economie] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [Math appliquées] [Math appliquées] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Gestion] - Mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [MIAGE] [Economie et gestion [Gestion]] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Gestion] - Mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [MIAGE] [MIASHS [MIAGE]] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - mention Economie et gestion [Economie et gestion] [Economie] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Eco et gestion [Economie] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [Math appliquées] [Math appliquées] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Gestion] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [MIAGE] [Economie et gestion [Gestion]] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Gestion] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [MIAGE] [MIASHS [MIAGE]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit - mention Economie et gestion [Economie et gestion] [Economie] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Economie] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [Math appliquées] [Math appliquées] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Gestion] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [MIAGE] [Economie et gestion [Gestion]] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Gestion] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [MIAGE] [MIASHS [MIAGE]] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Economie] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [Math appliquées] [Economie et gestion] [Economie] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Economie] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [Math appliquées] [Economie et gestion] [Economie] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [Economie] - mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales [Math appliquées] [Economie et gestion] [Economie] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit - mention Economie et gestion [Economie et gestion] [Economie].
- SSA :
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art archéologie - mention sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales [Anglais] [Histoire] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Droit - mention Histoire [Histoire] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Géographie et aménagement [Géographie et aménagement] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Géographie et aménagement [Histoire] ;
  - Double licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales [Anglais] [Histoire] ;
  - Double licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Géographie et aménagement [Géographie et aménagement] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art - mention sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie [Sciences de l'Homme] ;
- Double licence 3<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie – mention sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Géographie et aménagement [Géographie et aménagement] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Géographie et aménagement [Histoire] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Langues, Littératures, Civilisations Etrangères et Régionales [Anglais] [Histoire] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie - mention sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
- Double licence 1<sup>e</sup> année mention Droit - mention Histoire [Histoire] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art - mention sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie [Sciences de l'Homme] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Droit - mention Histoire [Histoire] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire de l'art et archéologie] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Géographie et aménagement [Histoire] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire - mention Histoire de l'art et archéologie [Histoire] ;
- Double licence 2<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art et archéologie - mention sciences de l'Homme, anthropologie, ethnologie [Histoire de l'art et archéologie].

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les maquettes de doubles licences des UFR DSP, LCE, PHILLIA, SEGMI et SSA de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5).

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 19

Contre : 10

Abstentions : 3



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Maquettes de licences professionnelles de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) de l'IUT et des UFR LCE, SEGMI, SPSE et SSA**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 8 décembre 2025 et des 19 janvier, 23 février et 7 avril 2026 ;
- Vu les maquettes de licences professionnelles de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les maquettes de licences professionnelles de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) proposées suivantes :

- IUT :

- Licence professionnelle mention Métiers de l'électronique, communication, systèmes embarqués [Mesures hyperfréquences et radiocommunications] ;
- Licence professionnelle mention Métiers de l'industrie : industrie aéronautique [Equipements aéronautiques et spatiaux] ;
- Licence professionnelle mention Métiers de l'industrie : industrie aéronautique [Moteurs aéronautiques et spatiaux] ;
- Licence professionnelle mention Métiers de l'industrie : industrie aéronautique [Structures aéronautiques et spatiales] ;
- Licence professionnelle mention Métiers du livre : édition et commerce du livre [Librairie].

- LCE :

- Licence professionnelle mention Métiers du commerce international [Management de projets internationaux].

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- SEGMI :
  - Licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle [Banque - Chargé de clientèle particuliers] ;
  - Licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle [Chargé de clientèle assurances] ;
  - Licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels [Back office bancaire] ;
  - Licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels [Conseiller, Souscripteur, Gestionnaire en assurance] ;
  - Licence professionnelle mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels [Finance verte : investissements et immobilier durable].
  
- SPSE :
  - Licence professionnelle mention services à la personne [responsable coordination aide à la personne dans son environnement (RCAPE)] ;
  - Licence professionnelle mention métiers du conseil et de la formation des adultes [accompagnement de parcours, tutorat en ligne, community management] ;
  - Licence professionnelle mention métiers de la relation à l'animal-compagnon : médiation, éducation, comportement.
  
- SSA :
  - Licence professionnelle mention Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire [Associations et coopératives] ;
  - Licence professionnelle mention Guide conférencier ;
  - Licence professionnelle mention Métiers de la gestion et de comptabilité : comptabilité et paie [Métiers de la gestion des rémunérations] ;
  - Licence professionnelle mention organisation et gestion des établissements hôteliers [Encadrement et exploitation en hôtellerie et restauration de luxe].

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les maquettes de licences professionnelles de l'IUT et des UFR LCE, SEGMI, SPSE et SSA de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5).

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 18

Contre : 12

Abstentions : 2



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Gel de la Maquette de la licence professionnelle métiers de la gestion et de la comptabilité – comptabilité et paie pour l'année 2026-2027**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu la proposition de gel de la maquette de la licences professionnelles métiers de la gestion et de la comptabilité – comptabilité et paie pour l'année 2026-2027 présentées en séance ;
- Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 7 avril 2026 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver le gel de la maquette de licence professionnelle métiers de la gestion et de la comptabilité mention comptabilité et paie pour l'année 2026-2027 ;

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés le gel pour l'année universitaire 2026-2027 de la maquette de licence professionnelle métiers de la gestion et de la comptabilité mention comptabilité et paie.

Nombre des membres en exercice : 35  
Pour : 22  
Contre : 9  
Abstention : 1



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Maquettes de licences et masters Coursus en Master en Ingénierie (CMI) de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) des UFR SEGMI, SITEC et SSA**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 8 décembre 2025 et des 19 janvier, 23 février et 7 avril 2026 ;
- Vu les maquettes de licences et masters CMI de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les maquettes de licences et masters CMI de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) proposées suivantes :

- **SEGMI :**

- o Master 1<sup>e</sup> année Innovation, entreprise et société [Data Sciences for Social Sciences Coursus Master en Ingénierie - CMI] ;
- o Master 2<sup>e</sup> année Innovation, entreprise et société [Data Sciences for Social Sciences Coursus Master en Ingénierie - CMI] ;
- o Licence 1<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [CMI Data Science for Social Sciences] ;
- o Licence 2<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [CMI Data Science for Social Sciences] ;
- o Licence 3<sup>e</sup> année mention Economie et gestion [CMI Data Science for Social Sciences].

- **SITEC :**

- o Master 1<sup>e</sup> année mention Génie industriel [CMI : Aéronautique, Transports et Énergétique - Electronique Embarquée et Systèmes de Communication] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Génie industriel [CMI : Aéronautique, Transports et Énergétique - Mécanique des Structures Composites : Aéronautique et Eco-conception] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Génie industriel [CMI Aéronautique, Transports, Énergétique - Essais, Diagnostics et Optimisation] ;
- o Master 2<sup>e</sup> année mention Génie industriel [CMI : Aéronautique, Transports et Énergétique - Electronique Embarquée et Systèmes de Communication] ;
- o Master 2<sup>e</sup> année mention Génie industriel [CMI : Aéronautique, Transports et Énergétique - Mécanique des Structures Composites : Aéronautique et Eco-conception] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Génie industriel [CMI Aéronautique, Transports, Energétique - Essais, Diagnostics et Optimisation] ;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Sciences pour l'ingénieur [Cursus Master en Ingénierie : Aéronautique, Transports, Energétique] ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Sciences pour l'ingénieur [Cursus Master en Ingénierie : Aéronautique, Transports, Energétique] ;
  - Licence 1<sup>e</sup> année mention Sciences pour l'ingénieur [Cursus Master en Ingénierie : Aéronautique, Transports, Energétique].
- 
- SSA :
- Licence 1<sup>e</sup> année mention Géographie et Aménagement [CMI : Transition, Territoires, Participation] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Géographie, aménagement, environnement & développement [Justice et inégalités dans le monde - Territoires villes santé] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Géographie, aménagement, environnement et développement [Justice et inégalités dans le monde – Gouvernance de l'eau et développement local] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Géographie, aménagement, environnement et développement [Justice et inégalités dans le monde - Agroécologies rurales urbaines] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Géographie, aménagement, environnement et développement [Justice et inégalités dans le monde - Agroécologies rurales-urbaines - CMI - Transition, Territoires, Participation] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Géographie, aménagement, environnement et développement [Justice et inégalités dans le monde - Gouvernance de l'eau et développement local - CMI - Transition, Territoires, Participation] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Géographie, aménagement, environnement et développement [Justice et inégalités dans le monde - Territoires, villes et santé - CMI - Transition, Territoires, Participation] ;
  - Licence 3<sup>e</sup> année mention Géographie et Aménagement [CMI : Transition, Territoires, Participation] ;
  - Licence 2<sup>e</sup> année mention Géographie et Aménagement [CMI : Transition, Territoires, Participation].

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les maquettes de licences des UFR SEGMI, SITEC et SSA de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5).

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 21

Contre : 10

Abstentions : 1

   
Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre  
03

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Maquettes de master de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) du NCEP, de l'IPAG et des UFR DSP, LCE, PHILLIA, SSA, SITEC, SEGMI, SPSE et STAPS**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 8 décembre 2025 et des 19 janvier, 23 février et 7 avril 2026 ;
- Vu les maquettes de master de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les maquettes de master de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) proposées suivantes :

- NCEP :

- o Master 1<sup>e</sup> année mention Etudes politiques [Discours et techniques du politique] ;
- o Master 2<sup>e</sup> année mention Etudes politiques [Discours et techniques du politique] ;
- o Master 2<sup>e</sup> an mention Etudes politiques [Violence et politique] ;
- o Master 1<sup>e</sup> an mention Etudes politiques [Violence et politique].

- DSP :

- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit européen [Droit de la mobilité des personnes] ;
- o Master 2<sup>e</sup> année mention Droit européen [Droit de la mobilité des personnes] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit notarial ;
- o Master 2<sup>e</sup> année mention Droit notarial ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit du numérique ;
- o Master 2<sup>e</sup> année mention Droit du numérique ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Contentieux des affaires] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Droit des entreprises en difficulté] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Droit fiscal de l'entreprise] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Droit de la structuration et du financement des entreprises] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Juriste européen des affaires] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Droit de l'entreprise durable] ;
- o Master 1<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Analyse et pratique du droit des affaires] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit international [Droit du commerce international] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit international [Théorie et pratique du droit international et européen] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit international [Contentieux international et européen] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit pénal et sciences criminelles [Droit pénal et politiques criminelles] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit pénal et sciences criminelles [Droit pénal international et comparé] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit pénal et sciences criminelles [Droit pénal économique et de la conformité] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit privé [Contrats et contentieux] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit privé [Droit du patrimoine] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit privé [Droit privé général] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Justice, procès et procédures [Métiers de la justice] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Justice, procès et procédures [Métiers de la sécurité] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Systèmes juridiques et droits de l'Homme [Droits de l'Homme] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Systèmes juridiques et droits de l'Homme [Histoire et anthropologie du droit] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Systèmes juridiques et droits de l'Homme [Théorie et analyse du droit] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Contentieux des affaires] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Droit des entreprises en difficulté] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Droit fiscal de l'entreprise] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Droit de la structuration et du financement des entreprises] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Juriste européen des affaires] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Analyse et pratique du droit des affaires] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit des affaires [Gestion juridique de l'entreprise] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit international [Droit du commerce international] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit international [Théorie et pratique du droit international et européen] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit international [Contentieux international et européen] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit pénal et sciences criminelles [Droit pénal et politiques criminelles] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit pénal et sciences criminelles [Droit pénal international et comparé] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit pénal et sciences criminelles [Droit pénal économique et de la conformité] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit privé [Contrats et contentieux] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit privé [Droit du patrimoine] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit privé [Droit privé général] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Justice, procès et procédures [Métiers de la justice] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Justice, procès et procédures [Métiers de la sécurité] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Systèmes juridiques et droits de l'Homme [Droits de l'Homme] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Systèmes juridiques et droits de l'Homme [Histoire et anthropologie du droit] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Systèmes juridiques et droits de l'Homme [Théorie et analyse du droit] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Common law] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Droit français - Droit allemand] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Droit français - Droits espagnol et latino-américains] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Droit italien] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Droit russe et droits d'Europe orientale] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit public ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Droit social ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Science politique [Gestion des collectivités territoriales] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Science politique [Métiers de la solidarité internationale: coopération et ONG] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Science politique [Risques, sécurité et conflits] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Science politique [Sciences sociales du politique et de l'international] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Science politique [Travail politique et parlementaire] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit social [Droit du travail- Analyses et pratiques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit social [Juriste d'entreprise et ressources humaines] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Common law] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Droit allemand] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Droit italien] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Droit russe et droits d'Europe orientale] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Droit français - droits étrangers [Droits espagnol et latino-américains] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Droit public [Droit public appliqué] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Droit public [Droit public financier] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Droit public [Droit public général] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Science politique [Gestion des collectivités territoriales] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Science politique [Métiers de la solidarité internationale: coopération et ONG] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Science politique [Risques, sécurité et conflits] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Science politique [Sciences sociales du politique et de l'international] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Science politique [Travail politique et parlementaire] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Droit social [Juriste en droit de la protection sociale].
- IPAG :
- Master 1<sup>e</sup> année mention Administration publique [Gouvernance et gestions publiques] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Administration publique [Gouvernance et gestions publiques].
- UFR PHILLIA :
- Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Communication et promotion des organisations] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Communication et promotion des organisations] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Conception et rédaction éditoriales] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Conception et rédaction éditoriales] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Médiation culturelle et interculturelle] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Médiation culturelle et interculturelle] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Journalisme culture] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Journalisme culture] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Information, communication [Documents flux d'informations] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Information, communication [Documents flux d'informations] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Lettres [Ecritures de la modernité] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Lettres [Ecritures de la modernité] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Lettres [Littératures, cultures, intermédialité] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Lettres [Littératures, cultures, intermédialité] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Lettres [Littératures, cultures, intermédialité] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Lettres [Littératures, cultures, intermédialité] – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Philosophie [Philosophie contemporaine : philosophie française contemporaine ; environnement, genre, sciences et technologie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Philosophie [Philosophie contemporaine : philosophie française contemporaine ; environnement, genre, sciences et technologie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Philosophie [Histoire et actualité de la philosophie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Philosophie [Histoire et actualité de la philosophie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Philosophie [Histoire et actualité de la philosophie] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Philosophie [Histoire et actualité de la philosophie] – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Philosophie [Philosophie sociale et politique] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Philosophie [Philosophie sociale et politique] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Linguistique générale et contrastive] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Linguistique générale et contrastive] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Psycholinguistique et linguistique clinique] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Psycholinguistique et linguistique clinique] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Rédaction professionnelle et ressources textuelles numériques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Rédaction professionnelle et ressources textuelles numériques] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Cinéma et audiovisuel [Cinéma, histoire des formes et théorie des images] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Cinéma et audiovisuel [Cinéma, histoire des formes et théorie des images] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Cinéma et audiovisuel [Histoire, esthétique et théorie du cinéma : perspectives internationales] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Cinéma et audiovisuel [Histoire, esthétique et théorie du cinéma : perspectives internationales] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Cinéma et audiovisuel [Cinéma documentaire et anthropologie visuelle] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Cinéma et audiovisuel [Cinéma documentaire et anthropologie visuelle] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Théâtre [Théâtre : mise en scène et dramaturgie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités et management [Business Development et marketing interculturel] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités [Langues, littératures et cultures de l'Antiquité] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités [Langues, littératures et cultures de l'Antiquité] – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités et management [Digital management] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Théâtre [Théâtre : écritures et représentations] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Théâtre [Théâtre : mise en scène et dramaturgie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités [Langues, littératures et cultures de l'Antiquité] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités [Langues, littératures et cultures de l'Antiquité] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités et management [Business Development et marketing interculturel] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités et management [Digital management] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Théâtre [Théâtre : écritures et représentations] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Cinéma et audiovisuel [Scénario et écritures audiovisuelles] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention ArTeC : Arts, Technologies, Création (MASTER 1) ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Français langue étrangère [Ingénierie de la formation en langues] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Information, communication [Communication rédactionnelle dédiée au multimédia] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Information, communication [Données et société] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention ArTeC : Arts, Technologies, Création ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Information, communication [Communication rédactionnelle dédiée au multimédia] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Information, communication [Données et société] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 1<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Communication et promotion des organisations] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Philosophie [Histoire et actualité de la philosophie] – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Philosophie [Histoire et actualité de la philosophie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Philosophie [Philosophie sociale et politique] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Linguistique générale et contrastive] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Psycholinguistique et linguistique clinique] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Rédaction professionnelle et ressources textuelles numériques] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Traitement automatique des langues ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Humanités et industries créatives [Communication et promotion des organisations] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Philosophie [Histoire et actualité de la philosophie] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Philosophie [Histoire et actualité de la philosophie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Philosophie [Philosophie sociale et politique] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Linguistique générale et contrastive] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Psycholinguistique et linguistique clinique] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences du langage [Rédaction professionnelle et ressources textuelles numériques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Traitement automatique des langues ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Français langue étrangère [Enseignement en contexte anglo-saxon] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Français langue étrangère [Ingénierie de la formation en langues] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Français langue étrangère [Enseignement en contexte anglo-saxon].

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- UFR SSA :

- Master 1<sup>e</sup> année mention Archéologie, sciences pour l'archéologie [Archéologie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Archéologie, sciences pour l'archéologie – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sociologie [Conduite de projets culturels] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sociologie [Etudes et recherches en démographie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Urbanisme et aménagement [Etudes urbaines comparées] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Urbanisme et aménagement [Projet urbain, villes et transitions] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Urbanisme et aménagement [Villes, habitat et sobriétés] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Anthropologie [Anthropologie critique des patrimoines : Rituels, Arts, Musées] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Anthropologie [Anthropologie des mondes pré- et protohistoriques] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Anthropologie [Anthropologie face aux enjeux contemporains] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Anthropologie [Anthropologie, musique, danse et son] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire des mondes antiques et médiévaux] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire des mondes antiques et médiévaux] – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire et sciences sociales] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire et sciences sociales] – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Histoire [Les sociétés modernes et contemporaines] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Histoire [Les sociétés modernes et contemporaines] – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences économiques et sociales [Action publique, action sociale] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences économiques et sociales [Métiers de l'Emploi et du Travail] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Santé et société [Santé et société en sciences humaines et sociales] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Archéologie, sciences pour l'archéologie [Prépa aux concours de la conservation du patrimoine] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Archéologie, sciences pour l'archéologie [Archéologie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Archéologie, sciences pour l'Archéologie – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sociologie [Conduite de projets culturels] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sociologie [Etudes et recherches en démographie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Urbanisme et aménagement [Etudes urbaines comparées] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Urbanisme et aménagement [Projet urbain, villes et transitions] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Urbanisme et aménagement [Villes, habitat et sobriétés] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire de l'art [Préparation aux concours de la conservation du patrimoine] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Anthropologie [Anthropologie critique des patrimoines : Rituels, Arts, Musées] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Anthropologie [Anthropologie des mondes pré- et protohistoriques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Anthropologie [Anthropologie face aux enjeux contemporains] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Anthropologie [Anthropologie, musique, danse et son] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire des mondes antiques et médiévaux] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire des mondes antiques et médiévaux] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire et sciences sociales] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Histoire et sciences sociales] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Les sociétés modernes et contemporaines] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Histoire [Les sociétés modernes et contemporaines] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences économiques et sociales [Action publique, action sociale] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences économiques et sociales [Métiers de l'Emploi et du Travail].

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- UFR SITEC :

- Master 1<sup>e</sup> année mention Génie industriel [Electronique embarquée et systèmes de communication] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Génie industriel [Electronique embarquée et systèmes de communication] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Génie industriel [Energétique et matériaux] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Génie industriel [Energétique et matériaux] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Génie industriel [Mécanique des structures composites : aéronautique et éco-conception] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Génie industriel [Mécanique des structures composites : aéronautique et éco-conception] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Métiers du livre et de l'édition [Bibliothèques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Métiers du livre et de l'édition [Bibliothèques] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Métiers du livre et de l'édition [Edition] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Métiers du livre et de l'édition [Edition] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Métiers du livre et de l'édition [Librairie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Métiers du livre et de l'édition [Librairie].

- UFR SPSE :

- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé [Psychologie clin-psychopathologie empirique cognitivo-comportementale] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé [Psychologie clin-psychopathologie empirique cognitivo- comportementale] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé [Psychologie clinique, psychopathologie, santé approche psychologique] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé [Psychologie clinique, psychopathologie, santé approche psychologique] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie de l'éducation et de la formation [Psychologie Cognitive Positive appliquée aux apprentissages avec les technologies (PCPAT)] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie de l'éducation et de la formation [Psychologie Cognitive Positive appliquée aux apprentissages avec les technologies (PCPAT)] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie du développement [Psychologie clinique de développement des enfants et des adolescents : famille, école, justice] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie du développement [Psychologie clinique de développement des enfants et des adolescents : famille, école, justice] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie du développement [Psychologie clinique du développement du bébé et jeune enfant : trajectoires et milieux vie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie du développement [Psychologie clinique du développement du bébé et jeune enfant : trajectoires et milieux vie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie sociale, du travail et des organisations [Psychologie de l'orientation, de l'Evaluation et du Conseil] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie sociale, du travail et des organisations [Psychologie de l'orientation, de l'Evaluation et du Conseil] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie sociale, du travail et des organisations [Psychologie sociale et sciences comportementales : appli santé, environnement et consommation] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie sociale, du travail et des organisations [Psychologie sociale et sciences comportementales : appli santé, environnement et consommation] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie sociale, du travail et des organisations [Psychologie du travail et Ergonomie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie sociale, du travail et des organisations [Psychologie du travail et Ergonomie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie [Recherche en psychologie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie [Recherche en psychologie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie : Neuropsychologie [Neuropsychologie Clinique et Cognitive à tous les âges de la vie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie : Neuropsychologie [Neuropsychologie Clinique et Cognitive à tous les âges de la vie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie du développement [Psychologie clinique du développement du bébé et jeune enfant : trajectoires et milieux vie] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Psychologie du développement [Psychologie clinique du développement des enfants et des adolescents : famille, école, justice] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Cadres d'intervention en terrains sensibles (CITS)] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Clinique, psychanalyse, formation, intervention, analyse pratiques] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Ingénierie pédagogique en formation d'adultes (IPFA)] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Education familiale et interventions socio-éducatives en Europe (EFISEE)] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie du développement [Psychologie clinique du développement du bébé et jeune enfant : trajectoires et milieux vie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie du développement [Psychologie clinique du développement des enfants et des adolescents : famille, école, justice] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Psychologie [Recherche en psychologie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Cadres d'intervention en terrains sensibles (CITS)] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Clinique, psychanalyse, formation, intervention, analyse pratiques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Ingénierie pédagogique en formation d'adultes (IPFA)] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Ingénierie pédagogique en formation d'adultes (IPFA)] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences de l'éducation et de la formation [Education familiale et interventions socio-éducatives en Europe (EFISEE)].

- UFR STAPS :

- Master 1<sup>e</sup> année mention STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé [Réhabilitation, Inclusion et Bien-être] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé [Réhabilitation, Inclusion et Bien-être] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention STAPS : APAS [Psychologie Neurosciences Physiologie : Mouvement, Cognition, Santé] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention STAPS : APAS [Psychologie, Neurosciences, Physiologie : Mouvement, Cognition, Santé] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention STAPS : Management du sport [Management des événements et des loisirs sportifs (MELS - CP)] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention STAPS : Management du sport [Management des événements et des loisirs sportifs (MELS - CP)] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention STAPS : Management du Sport [Management des organisations Sportives] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention STAPS : Management du Sport [Management des organisations Sportives] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention STAPS : Sport, Politique Educative et Société [Sport et Sciences Sociales : perspectives nationales et internationales] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention STAPS : Sport, Politique Educative et Société [Sport et Sciences Sociales : perspectives nationales et internationales] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention STAPS : Sport, Politique Educative et Société [Etude du dopage et analyse des politiques anti-dopage] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention STAPS : Sport, Politique Educative et Société [Etude du dopage et analyse des politiques anti-dopage] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention STAPS : Sport, Politique Educative et Société [Intervention et médiation socio-éducative par les APSA] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention STAPS : Sport, Politique Educative et Société [Intervention et médiation socio-éducative par les APSA].
- LCE :
- Master 1<sup>e</sup> année mention Langues Etrangères Appliquées [Affaires internationales et négociation interculturelle] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Langues Etrangères Appliquées [Etudes russes et post-soviétiques] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Langues Etrangères Appliquées [Management interculturel et international M2] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes anglophones : Anglais] Enseignement à distance ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes anglophones : Anglais] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes anglophones : Anglais] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes anglophones : Anglais] Enseignement à distance ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes romanes] – Espagnol ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes romanes] – Italien ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes romanes] – Portugais ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes romanes] – Enseignement à distance ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Parcours international] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Allemand : Kulturwissenschaften / Cultural studies] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Traduction et interprétation [Traduction anglaise spécialisée] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues Etrangères Appliquées [Affaires internationales et négociation interculturelle] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues Etrangères Appliquées [Etudes russes et post-soviétiques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues Etrangères Appliquées [Management interculturel et inter (M2I) : Inter Business Development : marketing, commerce, tourisme d'affaires] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues Etrangères Appliquées [Management interculturel et inter (M2I) : Commerce international : corporate, numérique, événementiel] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes romanes] – Espagnol ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes romanes] – Italien ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes romanes] – Portugais ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Etudes romanes] – Enseignement à distance ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Parcours international] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales [Allemand : Kulturwissenschaften / Cultural studies] ;
  - Master 2<sup>e</sup> année mention Traduction et interprétation [Traduction anglaise spécialisée].
- SEGMI :
- Master 1<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Management du risque et de l'innovation en assurance] – Apprentissage ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Analyse et politique économique [Economie comportementale et appliquée] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Comptabilité – contrôle – audit ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Economie appliquée ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Economie du Droit ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Entrepreneuriat et management de projets [Management des PME et entrepreneuriat] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Entrepreneuriat et management de projets [Management franco-allemand des PME et entrepreneuriat] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Finance [Assurance & protection financière : souscription, investissements, conformité] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Finance [Banque Finance Assurance - Ingénieur d'affaires] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Finance [Finance d'entreprise] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Finance [Financements de projets d'infrastructures et financements structurés] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Finance [Management de l'immobilier] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Gestion de production, logistique, achats [Hygiène, Sécurité, Environnement] – Apprentissage ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Gestion de production, logistique, achats [Lean management] ;
  - Master 1<sup>e</sup> année mention Gestion de production, logistique, achats [Performance de la Supply Chain] ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 1<sup>e</sup> année mention Gestion des ressources humaines [Gestion stratégique des ressources humaines et Numérique] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Innovation, entreprise et société [Data Sciences for Social Sciences] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Banque - Conseiller Clientèle Professionnels] – Apprentissage ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Finance durable : analyse et gestion des risques] – Apprentissage ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Risques, contrôles et conformité] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Gestion des actifs et modélisation des risques] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Banque, Monnaie, Marché Banque et finance durables] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Marketing, vente [Marketing international et management des marques] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Management stratégique [Management stratégique international] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Management stratégique [Strategic Management & International] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises [Ingénierie des systèmes intelligents] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Sciences économiques et sociales [Institutions, économie et société] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Statistique et économie du risque [Data Science et Actuariat] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Statistique et économie du risque [Gestion du Risque et Actuariat] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Contrôle gestion et audit organisationnel ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Management [Conseil et recherche en management] ;
- Master 1<sup>e</sup> année mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Management du Risque et de l'innovation en Assurance] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Banque - Conseiller Clientèle Professionnels] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Finance durable : analyse et gestion des risques] – Apprentissage ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Risques, contrôles et conformité] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Gestion des actifs et modélisation des risques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Monnaie, banque, finance, assurance [Banque, Monnaie, Marché Banque et finance durables] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Analyse et politique économique [Economie comportementale et appliquée] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Comptabilité – contrôle – audit ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Contrôle gestion et audit organisationnel ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Economie appliquée [Economie internationale, politiques macroéconomiques et conjoncture] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Economie du Droit [Evaluation du droit et de la réglementation économique] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Entrepreneuriat et management de projets [Management des PME et entrepreneuriat] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Entrepreneuriat et management de projets [Management franco-allemand des PME et entrepreneuriat] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Sciences économiques et sociales [Institutions, économie et société] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Finance [Assurance & protection financière : souscription, investissements, conformité] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Finance [Banque Finance Assurance - Ingénieur d'affaires] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Finance [Finance d'entreprise] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Finance [Financements de projets d'infrastructures et financements structurés] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Finance [Management de l'immobilier] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Gestion de production, logistique, achats [Hygiène, Sécurité, Environnement] – Apprentissage ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Gestion de production, logistique, achats [Lean management] – Apprentissage ;

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

- Master 2<sup>e</sup> année mention Gestion de production, logistique, achats [Performance de la Supply Chain] – Apprentissage ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Gestion des ressources humaines [Gestion stratégique des ressources humaines et Numérique] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Innovation, entreprise et société [Data Sciences for Social Sciences] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Management stratégique [Direction de PME / ETI Stratégie digitale des PME-ETI] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Management stratégique [Management stratégique international] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Management stratégique [Strategic Management & International] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Management [Conseil et recherche en management] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Marketing, vente [Marketing international et management des marques] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports [Economie du développement durable et de l'environnement] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports [Economie du transport et des mobilités] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports [Economics and Management of Sustainability] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports [Modélisation prospective énergie climat] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports [Economie de l'alimentation durable] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports [Economie de l'énergie] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Statistique et économie du risque [Gestion du Risque et Actuariat] ;
- Master 2<sup>e</sup> année mention Statistique et économie du risque [Data Science et Actuariat].

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les maquettes de master du NCEP, de l'IPAG et des UFR DSP, LCE, PHILLIA, SSA, SITEC, SEGMI, SPSE et STAPS de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5).

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 20

Contre : 10

Abstentions : 2



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Maquettes de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) : DAEU et Master Enseignement et Éducation (M2E)**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 8 décembre 2025 et des 19 janvier, 23 février et 7 avril 2026 ;
- Vu les maquettes de l'offre de formation 2026-2031 présentées en séance ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les maquettes de DAEU et de master Enseignement et Éducation (M2E) de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) proposées suivantes :

- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires :
  - o Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option A [Validation par compensation],
  
- Master 1<sup>ère</sup> année mention M2E, 2nd Degré [Allemand] ;
- Master 2<sup>ème</sup> année mention M2E, 2nd Degré [Allemand] ;
- Master 1<sup>ère</sup> année mention M2E, 2nd Degré [Anglais] ;
- Master 2<sup>ème</sup> année mention M2E, 2nd Degré [Anglais] ;
- Master 1<sup>ère</sup> année mention M2E, 2nd Degré [Espagnol] ;
- Master 2<sup>ème</sup> année mention M2E, 2nd Degré [Espagnol].

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les maquettes de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) : DAEU et Master Enseignement et Éducation (M2E)

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 21

Contre : 6

Abstentions : 5



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Maquette de la formation doctorale de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5)**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu la délibération de la commission de la recherche en date du 23 mars 2026 ;
- Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 7 avril 2026 ;
- Vu le projet de maquette de la formation doctorale de l'offre de formation 2026-2030 ;

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'émettre un avis sur la maquette de la formation doctorale de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5) ;

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, la maquette de la formation doctorale de l'offre de formation 2026-2031 (LMD5).

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 21

Contre : 4

Abstentions : 6



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Calendriers généraux de la formation pour l'année universitaire 2026 – 2027**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 7 avril 2026 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les calendriers généraux de formation pour l'année universitaire 2026 – 2027 ;

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les calendriers généraux de la formation pour l'année universitaire 2026 – 2027.

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 22

Contre : 3

Abstentions : 7



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Subventions aux projets proposés par la Commission d'Aide aux Projets Etudiants du 18 mars 2026**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment l'article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu la délibération n°2025/00430 portant délégation de compétence du conseil d'administration à la Présidente de l'Université ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 7 avril 2026 ;
- Vu le projet de subventions aux associations étudiantes présenté par la Commission d'Aide aux Projets Etudiants du 18 mars 2026 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les subventions proposées par la Commission d'Aide aux Projets Etudiants lorsque ces derniers sont des projets individuels;

Considérant que sur les huit projets proposés par la Commission d'Aide aux Projets Etudiants du 18 mars 2026, deux doivent être votés en ce qu'ils sont des projets individuels : le projet intitulé « Entre Tenir » et le projet intitulé « C'est pas moi c'est ma sœur » ;

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

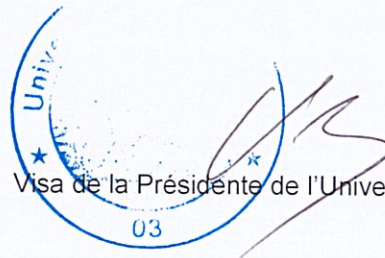
Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, les deux subventions proposées par la Commission d'Aide aux Projets Etudiants du 18 mars 2026.

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 6

  
03

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Certification CLES : renouvellement de l'accréditation de l'Université Paris Nanterre comme centre certificateur**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment l'article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu l'avis de la formation et de la vie universitaire du 7 avril 2026 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver le renouvellement de l'accréditation de l'Université Paris Nanterre comme centre certificateur ;

Après en avoir délibéré :

**Article unique :**

Le conseil d'administration approuve à la majorité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, le renouvellement de l'accréditation de l'Université Paris Nanterre comme centre certificateur CLES.

Nombre des membres en exercice : 35

Pour : 19

Contre : 6

Abstentions : 7



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Objet : Approbation des conventions**

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'université et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu les projets de conventions listées ci-dessous ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver les conventions suivantes :

**a) Conventions internationales**

- 1°) CV 2026-083 Accord-cadre de coopération National Central University of Taiwan / UPN
- 2°) CV 2026-084 Convention d'échange d'étudiants National Central University of Taiwan / UPN

**b) Convention de recherche**

- 3°) CV 2025-480 Convention de renouvellement du GIS-Euro-Lab

**c) Convention de formation**

- 4°) CV 2026-100 Convention de partenariat - Lycée Albert de Mun / UPN

**d) Autre convention**

- 5°) CV 2025-548 Convention de subvention UPN-ASUPX

Après en avoir délibéré :

**Article 1 : Conventions internationales**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, les conventions internationales listées ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 35

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 11

**Article 2 : Convention de recherche**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, la convention de recherche listée ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 35

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 11

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 AVRIL 2026**

**Article 3 : Convention de formation**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres, présents ou représentés, la convention de formation listée ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 35  
Pour : 21  
Contre : 0  
Abstentions : 11

**Article 4 : Autre convention**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, la convention de subvention UPN-ASUPX autre listée ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 35  
Pour : 25  
Contre : 0  
Abstentions : 6



Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre